



PLAN DE FUMURE

Notre action

Planification de la fumure de l'exploitation

Qu'est-ce qu'une telle prestation peut vous apporter ?

- ✓ La fertilité des sols de l'exploitation est maintenue par une optimisation de la gestion et de la répartition des engrais de ferme.
- ✓ Les coûts de la fumure minérale sont optimisés en tenant compte de la situation particulière de l'exploitation (assolement, utilisation des engrais de ferme, état de fertilité des parcelles)

Quels sont les documents remis ?

- Plan de Fumure
- Conseil personnalisé sur le choix et l'utilisation des engrais

Quels sont les exemples de situations où une telle prestation est utile ?

- Je suis limité dans les quantités d'engrais que je peux acheter. Comment augmenter l'efficacité de mes engrais de ferme et du commerce ?
- Je souhaite utiliser un engrais à la carte en fonction de ma situation. Comment le calculer ?
- Mon Suisse-Bilanz est excédentaire en phosphore. Je souhaite justifier la situation par des analyses de sols pauvres en phosphore et l'établissement d'un plan de fumure.

Combien ça coûte ?

Environ 1 heure en plus de l'établissement du dossier PER, au tarif horaire de la FRI ⁽¹⁾

Les tarifs abonnés et non abonnés sont consultables sur le site de la FRI.

Quels sont les documents et informations à réunir pour faciliter le déroulement de la prestation ?

- Dossier PER

Quelles sont les prestations voisines délivrées par la FRI ?

- Etablissement du dossier PER et bilan fourrager PLVH
- Conseil en matière de protection phytosanitaire

Qui contacter à la FRI pour en savoir plus ?

Brieuc Lachat